

DECISION N° 691/A/550 /D/MINEDUB/SG/DRH/SDDRH/SGP

Portant mutation de deux Directeurs d'Ecoles dans certains Services Déconcentrés du
Ministère de l'Education de Base, à titre de permutation.

LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 98/004 du 18 avril 1998 portant orientation de l'Education au Cameroun ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2011/409 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base ;

Vu le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu les demandes des intéressées en date du 10 juillet 2019;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : Les Directeurs dont les noms suivent bénéficient, à compter de la date de signature de la présente Décision, des mutations dans les Services Déconcentrés du Ministère de l'Education de Base, ainsi qu'il suit :

DELEGATION REGIONALE DE L'EDUCATION DE BASE DE L'ADAMAOUA

N°	NOMS ET PRENOMS	GRADE	MATRICULE	VENANT DE	ALLANT A	OBSERVATION
01	Monsieur HOUBOSSO NGNESSAM Boniface	IEMP	626 624 - M	EP BOURA I DDEB/MBAM ET KIM DREB/CENTRE	EP TONG	En remplacement de Monsieur MBOUSSI Georges Guy

DELEGATION REGIONALE DE L'EDUCATION DE BASE DU CENTRE

N°	NOMS ET PRENOMS	GRADE	MATRICULE	VENANT DE	ALLANT A	OBSERVATION
01	Monsieur MBOUSSI Georges Guy	IC3	659 266 - U	EP TONG DDEB/MAYO- BANYO DREB/ADAMAOUA	EP BOURA I	En remplacement de Monsieur HOUBOSSO NGNESSAM Boniface

Article 2 : Les intéressés sont invités à rejoindre leurs nouveaux postes de travail, dès publication de la présente Décision.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Copies :

-SG/SDACL

-DRH/SDDRH/SIGIPES/SGP

-DEMP

-DREB/CENTRE/DDEB-MBAM ET KIM

-DREB/ADAMAOUA/DDEB-MAYO-BANYO

-INTERESSES

-CHRONO/ARCHIVES./-

Yaoundé, le 22 OCT 2020



Pr. Laurent Serge ETOUNDI NGOA